

Procès-verbal de l'assemblée régulière de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 08 juin 2009, à compter de 19h30 à la salle municipale du conseil de ville, 70, 12^e Rue.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame, Messieurs :
Claude Dufour, maire
Sylvain Charbonneau, conseiller
Jean-Claude Ratelle, conseiller
Luc Robitaille, conseiller
Georges Piché, conseiller
Réjean Corbeil, conseiller
Angèle Doré Papineau, conseillère
Normand Bélanger, directeur général

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le Maire déclare l'assemblée ouverte.

112-06-09 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Réjean Corbeil et appuyé par monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité d'approuver l'ordre du jour tel que modifié par les membres du Conseil en retranchant les points 14 et 15 qui seront étudiés à la prochaine assemblée.

- 14- Dépôt du premier projet de règlement modifiant le règlement numéro 23 relatif au zonage
- 15- Avis de motion (règlement #23)

ADOPTÉE

113-06-09 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 MAI 2009

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance tenue le 11 mai 2009, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, le directeur général est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par monsieur le conseiller Georges Piché et appuyé par madame la conseillère Angèle Doré-Papineau et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance du 11 mai 2009 du Conseil municipal de la Municipalité de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCES

Dépôt du projet de modification du plan d'urbanisme de la ville de Mont-Laurier, règlement no. 131-1.

Dépôt du projet de modification du plan d'urbanisme de la municipalité de Chute-St-Philippe, règlement no 214.

114-06-09 ÉTATS FINANCIERS OMH DE FERME-NEUVE

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Charbonneau et appuyé par madame la conseillère Angèle Doré-Papineau et résolu à l'unanimité;

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve approuve le dépôt des états financiers de l'Office Municipal d'Habitation de Ferme-Neuve au 31 décembre 2008;

QUE la Municipalité verse le solde dû pour le déficit 2008, qui représente la somme de (10 % de 149,627\$ = 14,963.00\$- acompte de 14 373.00\$ plus une correction de 45\$ pour 2007) 635.00\$ à l.OMH de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

115-06-09 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES RÉVISÉES POUR 2009OMH FERME-NEUVE

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Charbonneau et appuyé par madame la conseillère Angèle Doré-Papineau et résolu à l'unanimité;

QU'À la suite du dépôt des prévisions budgétaires révisées de l'OMH de Ferme-Neuve qui modifie le déficit estimé 2009 à 212,045\$ et par ce fait, la Municipalité se voit donc imputée 10 % de ce déficit qui représente une somme de 21,204\$;

QUE le conseil municipal approuve les nouvelles prévisions budgétaires 2009 de l'OMH de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

116-06-09 REMISE DE BOURSES À LA POLYVALENTE ST-JOSEPH

Il est proposé par monsieur le conseiller Réjean Corbeil et appuyé par monsieur le conseiller Jean-Claude Ratelle et résolu à l'unanimité;

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve participe à nouveau à la remise de bourses pour les finissants et finissantes d'études secondaires de la Polyvalente St-Joseph en versant une bourse de 300\$;

QUE monsieur le conseiller Sylvain Charbonneau représente la Municipalité lors de cet évènement le 10 juin prochain.

ADOPTÉE

117-06-09 PROGRAMME DE LA RURALITÉ MUNICIPALITÉ DE LAC ST-PAUL

Il est proposé par monsieur le conseiller Réjean Corbeil et appuyé par monsieur le conseiller Luc Robitaille et résolu à l'unanimité;

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve appuie les démarches de la Municipalité de Lac-St-Paul dans leur demande d'aide financière dans le cadre du programme national de la ruralité pour l'aménagement d'une halte routière et d'une station de lavage de bateau pour le Lac St-Paul;

QUE la Municipalité informe sa participation financière dans ce projet à la hauteur de 1,500\$ si le programme est retenu.

ADOPTÉE

118-06-09 FIBRE OPTIQUE ET COMMISSION SCOLAIRE PIERRE-NEVEU

Il est proposé par monsieur le conseiller Réjean Corbeil et appuyé par madame la conseillère Angèle Doré-Papineau et résolu à l'unanimité;

QUE le versement numéro 2 demandé par la Commission Scolaire Pierre-Neveu dans le cadre des travaux de la fibre optique sur le territoire de Ferme-Neuve soit versé ce qui représente la somme de 167 785.43\$

ADOPTÉE

Il est proposé par monsieur le conseiller Réjean Corbeil et appuyé par madame la conseillère Angèle Doré-Papineau et résolu à l'unanimité;

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve appuie les démarches de la Municipalité de Lac St-Paul dans leur demande d'aide financière dans le cadre du programme national de la ruralité pour l'aménagement d'une halte routière et d'une station de lavage de bateau pour le Lac St-Paul.

ADOPTÉE

119-06-09 CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE PRÉSENTÉE PAR MONSIEUR ÉRIC LAFONTAINE, 313 13^E RUE, FERME-NEUVE LOT 261 PTIE AU CADASTRE DU CANTON DU VILLAGE, ZONE RES 16

Le maire déclare l'ouverture de l'assemblée de consultation publique sur la demande de dérogation mineure présentée par monsieur Éric Lafontaine et invite la population à se prononcer ;

Le directeur général fait rapport au Conseil qu'aucune personne n'a manifesté son intention de s'opposer à cette demande de dérogation mineure ;

CONSIDÉRANT que le propriétaire a déposé une demande de dérogation afin de laisser empiéter de 1.05 mètres dans la marge avant, prescrite de 7.5 mètres sur la 13^e Rue, comme le prévoit le règlement de zonage numéro 23 et tel qu'indiqué sur le plan et préparé par monsieur Normand Gobeil, arpenteur-géomètre, en date du 11 mars 2009, et portant le numéro de dossier 0902-0039-1 enregistré sous le numéro de minute 1296, et démontrant les mesures;

CONSIDÉRANT les dispositions du règlement sur les dérogations mineures de la Municipalité de Ferme-Neuve, portant le numéro 32;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme, en date du 20 mai 2009, portant le numéro CCU-06-05-09;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le monsieur le conseiller Georges Piché et appuyé par madame la conseillère Angèle Doré-Papineau d'accepter, la demande de dérogation mineure présentée par Éric Lafontaine afin de permettre une dérogation pour autoriser l'empiètement de 1.05 mètres dans la marge avant du bâtiment principal, au 313, 13^e Rue à Ferme-Neuve, sur la marge prescrite de 7.5 mètres et ce pour le numéro de lot 261 ptie, au cadastre du Village, au cadastre officiel du Québec, zone RES 16.

ADOPTÉE

120-06-09 DEMANDE D'AUTORISATION POUR TERRASSE TEMPORAIRE SUR L'EMPRISE MUNICIPALE (RENOUVELLEMENT)

CONSIDÉRANT la demande du Restaurant « Au Coin du Sportif » du 145, 13^e Avenue, Ferme-Neuve pour l'utilisation temporaire de l'emprise municipale face à ce commerce ;

CONSIDÉRANT que la demande vise à l'installation d'une terrasse de 2,1 mètres;

CONSIDÉRANT que le C.C.U. lors de sa réunion du 28 mars 2008, s'est dit favorable à la construction d'une terrasse à cet endroit;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal lors de son assemblée régulière du 14 avril 2008 a accepté la demande (résolution 91-04-08) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Luc Robitaille appuyé par monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité que la municipalité de Ferme-Neuve autorise le restaurant « Au Coin du Sportif » à installer une terrasse temporaire;

QUE la période visée soit du 1er mai au 15 octobre 2009-2010-2011;

QUE la terrasse soit pourvue de garde-corps dans son pourtour;

QUE la terrasse soit pourvue de végétation florale et arbustive.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION

Avis de motion est présentement donné par monsieur le conseiller Luc Robitaille qu'à une prochaine assemblée de ce conseil, il y aura dépôt d'un règlement modifiant le règlement numéro 21 relatif aux divers permis et certificats.

121-06-09

C.P.T.A.Q. SECTEUR DU LAC OUELLETTE

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Robitaille et appuyé par monsieur le conseiller Réjean Corbeil et résolu à l'unanimité;

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve informe la Commission de la Protection du Territoire Agricole du Québec, qu'elle appuie les démarches pour l'extension du réseau d'aqueduc et d'égout pour le secteur du lac Ouellette;

QUE les travaux qui auront lieu dans ce secteur n'affecteront pas les activités agricoles et qu'il n'y a pas d'autres disponibilités d'emplacements sur le territoire de la Municipalité;

QUE le projet respecte la réglementation municipale.

ADOPTÉE

122-06-09

FACTURATION POUR LE CAMION INCENDIE

Il est proposé par monsieur le conseiller Réjean Corbeil et appuyé par monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité;

QUE la Municipalité entérine les paiements pour l'achat du camion incendie tel qu'indiqués au devis du règlement numéro 102, soit pour le paiement 1 la somme de 139,400.63\$ et le paiement 2 la somme de 177,212.62\$ pour un grand total de 316,613.25\$.

ADOPTÉE

123-06-09

DÉMISSION DE M ALAIN DESJARDINS À TITRE DE PRÉSIDENT DE L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DE FERME-NEUVE.

Il est proposé par monsieur le conseiller Réjean Corbeil et appuyé par madame la conseillère Angèle Doré-Papineau et résolu à l'unanimité ;

QUE la Municipalité prend acte de la démission de M. Alain Desjardins à titre de président de l'Agence de développement de Ferme-Neuve;

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve remercie M. Alain Desjardins pour l'implication de celui-ci durant ces dernières années auprès de l'Agence de Développement de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

124-06-09 NOMINATION DE MME CHRISTIANE LAUZON À TITRE DE PRÉSIDENTE DE L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DE FERME-NEUVE.

Il est proposé par madame la conseillère Angèle Doré-Papineau et appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Charbonneau et résolu à l'unanimité;

QUE la Municipalité prend acte de la nomination à titre de présidente de l'Agence de développement de Ferme-Neuve;

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve confirme son acceptation de ce choix à l'Agence de développement de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

125-06-09 FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Il est proposé par monsieur le conseiller Réjean Corbeil et appuyé par monsieur le conseiller Luc Robitaille et résolu à l'unanimité;

QUE l'ensemble des activités de la Municipalité soit fermé le lundi 29 juin au lieu du 01 juillet prochain;

QUE le bureau municipal soit fermé pour la période du 20 au 31 juillet 2009 pour la période des vacances (employés(es) de bureau);

QUE les avis nécessaires soient faits afin d'aviser la population de ces arrêts de travail.

ADOPTÉE

126-06-09 PROGRAMME DE LA RURALITÉ VHR-AL

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Ratelle et appuyé par monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve appuie les démarches du comité VHR-AL dans leur demande de subvention pour l'aménagement d'attrait touristique le long du sentier Trans-Zecs Hautes-Laurentides avec un volet pour la mise en place d'une signalisation dans le cadre du programme national de la ruralité qui touchera six municipalités de la MRC d'Antoine Labelle

QUE la Municipalité considère que ce projet deviendra une attraction intéressante pour notre secteur.

ADOPTÉE

127-06-09 TRANSFERT BUDGÉTAIRE – 2009-02

Il proposé par monsieur le conseiller Luc Robitaille appuyé par monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité d'autoriser la direction générale à modifier le budget d'opération 2009, afin de transférer les sommes suivantes :

<u>POSTE</u>	<u>#COMPE</u>	<u>DI</u>	<u>CI</u>
Administration			
Salaire direction général	02-130-00-141		10,000.00
Honoraires professionnels	02-130-00-410	10,000.00	
Assurances générales	02-130-00-421		12,993.00
Assurances service incendie	02-220-00-420	7,093.00	
Assurances véhicule inspecteur voirie	02-321-00-420	913.00	
Assurances usine de filtration	02-412-00-420	4,681.00	
Assurances sentiers-amis-ski	02-701-51-420	306.00	

Assurances générales	02-130-00-421		9,063.00
Assurances Centre récréatif	02-701-20-420	8,714.00	
Assurances bibliothèque	02-702-30-420	349.00	
Loisirs			
Champ de balle	72-702-00-727		2,500.00
Construction hangar	72-702-00-725	2,500.00	
Service des incendies			
Assurances véhicules pompiers	02-220-00-425		2,000.00
Entretien et réparation véhicules	02-220-00-525	2,000.00	
Travaux publics			
Assurances véhicules voirie	02-322-00-420		2,607.00
Assurances administration voirie	02-321-00-420	2,607.00	
Contrat usine filtration	02-412-00-443		3,800.00
Contrat usine filtration	02-412-00-444	3,800.00	
Heures supp. voirie	02-322-00-142		2,000.00
Prime de garde	02-321-00-143	2,000.00	
	TOTAL	44 963.00	44 963.00

ADOPTÉE

128-06-09

COMPTES À PAYER LISTE DÉPOSÉE POUR ACCEPTATION AU 01 JUIN 2009

Chaque membre du conseil ayant reçu une liste pour acceptation des comptes à payer, le directeur général est dispensé d'en faire lecture.

Il est proposé par monsieur le conseiller Réjean Corbeil, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Claude Ratelle et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des comptes à payer pour la période se terminant le 01 juin 2009 à savoir :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT568,450.60 \$
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT.....0.00 \$

et d'autoriser le paiement de ces comptes à qui de droit.

FOURNISSEURS	MONTANTS
HYDRO QUÉBEC	4 968,27 \$
TÉLÉBEC	1 679,36 \$
MINISTÈRE DES FINANCES DU QUÉBEC	259,00 \$
HYDRO QUÉBEC	4 868,82 \$
ÉQUIPEMENTS D'INCENDIES LEVASSEUR	139 400,63 \$
SSQ SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE	5 744,00 \$
HYDRO QUÉBEC	5 397,86 \$
TÉLÉBEC	27,11 \$
DUFOR CLAUDE	853,24 \$
EQUIPEMENTS D'INCENDIE LEVASSEUR	177 212,62 \$
SERVICES DE CARTES DESJARDINS	706,34 \$
ALLIANCE MOBILITÉ BELL	306,47 \$
BILODEAU YVON	31,15 \$
MORIN LÉVIS	31,15 \$
PIERRE N. DUFRESNE, MÉDIATEUR ARBITRE	203,18 \$
BIO-SERVICES	367,99 \$
ETHIER AVOCATS	6 579,11 \$
PRÉVOST FORTIN D'AOUST	4 576,02 \$

ASSOCIATION TOURISTIQUE	461,39 \$
PUBLI-SAC LAURENTIDES	4,32 \$
LA GRIFFE D'ALPHA	360,00 \$
REFRIGERATION MONT-LAURIER	440,21 \$
GROUPE SPORTS INTER PLUS	803,51 \$
ALEX NEON	778,84 \$
OUELLETTE YVON	25,00 \$
FERRONNERIE MEILLEUR	3 224,24 \$
GARAGE D A BEAUREGARD	1 535,23 \$
GARAGE MARCEL LARENTE	2 294,68 \$
FERME APICOLE DESROCHERS	226,15 \$
ANDRÉ MEILLEUR ELECTRICIEN	385,14 \$
CHAMBRE DE COMMERCE DE FERME-NEUVE	300,00 \$
PAPETERIE 2000	191,51 \$
LARENTE LOUISE	1 000,00 \$
DENIS MILLAIRE INC.	4 993,59 \$
POMPIERS DE FERME-NEUVE	100,00 \$
CARREFOUR BOIS-CHANTANTS	7 000,00 \$
IMPRIMERIE BOUTIQUE À LETTRES	1 501,24 \$
VILLE DE MONT-LAURIER	39 854,28 \$
DISTRIBUTION RICHARD NADEAU	23,00 \$
PAPETERIE DES HAUTES RIVIÈRES	210,13 \$
SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE LA RÉGION	500,00 \$
FROMAGERIE LE P'TIT TRAIN DU NORD	150,00 \$
ROULEMENT À BILLE	22,78 \$
FONDS DE L'INFORMATION FONCIÈRE	27,00 \$
LE COUREUR DES BOIS	14,66 \$
LA MEREVEILLE	500,00 \$
SERVICES FORESTIERS DE MONT-LAURIER	1 094,27 \$
GENIVAR	1 354,50 \$
MRC ANTOINE LABELLE	68 592,50 \$
PIECES D'AUTOS LEON GRENIER	133,15 \$
ECOLE POLYVALENTE ST-JOSEPH	300,00 \$
ATELIER D'USINAGE MONT-LAURIER	1 647,30 \$
RANCOURT ROGER ME	67,72 \$
JL ROBERT CLOUTIER	202,32 \$
JOURNAL L'ECHO DE LA LIEVRE	563,93 \$
EXTINCTEURS DE HAUTES LAURENTIDES	127,03 \$
BUREAUTECH LAURENTIDES	367,98 \$
CARREFOUR INDUSTRIEL	487,44 \$
CAMION FREIGHTLINER MT-LAURIER	185,33 \$
CENTRE DE RÉPARATION LÉON	4 182,94 \$
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE DÉCHETS	786,33 \$
DISTRIBUTION SBC	257,78 \$
SUPÉRIEUR PROPANE	174,78 \$
FQM	265,26 \$
GROUPE CCL	696,80 \$
BERGOR INC PIECES D'EQUIPEMENT	565,06 \$
ITT W ET WW	18 040,33 \$
BODYCOTE CANADA	283,32 \$

SINTRA	8 099,58 \$
SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAI DES EAUX	2 891,14 \$
CLUB RICHELIEU DE FERME-NEUVE	500,00 \$
MARCHÉ J. LEBLANC	227,66 \$
PICHÉ GEORGES	740,89 \$
GROUPE ULTIMA	852,00 \$
AUCLAIR DANY	63,49 \$
BEAUCHAMP NORMAND	6,30 \$
CENTRE CHRIST-ROI	300,00 \$
CORBEIL RENAUD	63,49 \$
CRE LAURENTIDES	8 465,63 \$
DUFOUR MADELEINE	63,49 \$
LACHAINE ANDRE	99,80 \$
NICOLE JEAN	956,82 \$
CHARBONNEAU JEAN-LUC	45,00 \$
MILOT SYLVAIN	566,67 \$
QUEVILLON ANDRÉE	157,50 \$
LUSSIER DAVID	671,67 \$
GAGNON HUGUETTE	74,10 \$
MAYER CHRISTINE	25,00 \$
MEILLEUR FRANCINE	25,00 \$
MILLAIRE SYLVIE	31,50 \$
TOURDION	1 000,00 \$
CLUB MOTONEIGE NORD DE LA LIEVRE	1 000,00 \$
ENSEMENCEMENT DES LACS	2 000,00 \$
LES AMÉNAGEMENTS FERME-NEUVE	1 316,88 \$
NICOLE JEAN	191,70 \$
LES AMÉNAGEMENTS FERME-NEUVE	17 500,00 \$
TOTAL :	568 450,60 \$

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

129-06-09

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur le conseiller Réjean Corbeil appuyé par monsieur le conseiller Luc Robitaille de clore l'assemblée à 20H25.

ADOPTÉE

 CLAUDE DUFOUR
 Maire

 NORMAND BÉLANGER
 Directeur général